

Compte rendu de la réunion du 10 mai 2019

Présents : Jacques ROUGET - Jean-Paul MARTINET - Anne-Marie BOURDILLAT - Bernard BOURDILLAT - Éric VERET
Pascal HUGUENOT - Philippe CHUDZIAK - Jacques GILLES - Luc CHAUDRON - Martine THEVENARD

Absents excusés : Yann LONJARET - Christian DESBOIS

En ouverture de la réunion, Jacques Rouget informe les membres du Codep des décès de Guy Robinet, président-fondateur du club de Varois-et-Chaignot en 1975 et de Guy Lerat, 1^{er} président du club de Quetigny de 2002 à 2007.

➤ Concentration du 22/09/19 à Chorey-lès-Beaune

L'affiche et le bulletin d'inscription ont été finalisés. Un envoi sera fait aux clubs courant juin. Comme l'an dernier à Losne, il s'agit d'une journée festive. Le Codep demande aux présidents de clubs de mobiliser dès maintenant leurs adhérents.

➤ Point sur les différentes commissions

- Formation :

- Une formation "dirigeant de club" a eu lieu le 3 mars 2019 à Chevigny-St-Sauveur avec 18 personnes.
- PSC1 : à ce jour 18 personnes ont déjà été formées depuis le 1er janvier 2019. Reste 3 inscrits dont la formation est imminente.
- Une formation "animateur club" est programmée les 19 et 26 octobre 2019.
Lieu : Varois à confirmer.
- Une formation "cartographie numérique" est prévue le 9 novembre 2019 (à confirmer) –
Lieu : Maison des Associations. Animation : Yann Lonjaret.
- Pour mémoire, citons les 2 formations initiées par le Coreg à Vesoul (70) :
 - 1- Une formation "initiateur" qui a eu lieu les 11-12 janvier et 18-19 janvier 2019 à laquelle a participé Jacques Gilles en tant qu'encadrant
 - 2- Une formation "moniteur" qui a eu lieu du 18 au 23 février 2019.

- Féminines :

- Voyage Itinérant dans le Morvan les 30-31 août et 1^{er} septembre 2019 : 35 inscrites.
- Les pré-inscriptions pour "Toutes à Toulouse 2020" ont été lancées pour permettre les réservations : 36 pré-inscriptions ont été reçues.

- **Sécurité :**
 - Réunion sécurité prévue le 14 décembre 2019 (à confirmer). Lieu : Maison des Associations.
 - Voir article joint "Savoir rouler à vélo" paru dans le dernier numéro de notre revue Cyclotourisme, concernant le programme lancé par l'Etat le 17 avril dernier destiné aux enfants de 6 à 11 ans mais qui peut constituer également une bonne révision des connaissances pour les adultes. La FFCT et ses clubs volontaires peuvent être partie prenante de ce dispositif éducatif.

- **Séjours :**
 - -Séjour FFCT du Codep à Vogüé en Ardèche organisé par Pascal HUGUENOT. Avec 55 personnes inscrites, le séjour est complet et des inscriptions ont dû être refusées. Le séjour est encadré par 4 moniteurs (3 de Côte-d'Or et membres du Codep 21 : Pascal Huguenot, Jacques Gilles et Jacques Rouget, et 1 moniteur de Saône-et-Loire Jean-Jacques PANAY)
 - Pour 2020 : séjour prévu dans le Jura du 6 au 13 juin (secteur de Saint-Laurent en Grandvaux ou Chapelle des Bois). 3 devis sont en cours d'étude.

- **VTT :**
 - Bonne équipe de baliseurs.
 - Covati (secteur d'Is-sur-Tille) : reconnaissance d'un 3^{ème} circuit à Courtivron effectuée le 22 mars (36 km). Nous avons effectué le primo balisage du circuit bleu de 26 km. L'inauguration est envisagée à l'occasion de la Fête de la Truffe le 19 octobre 2019. 2 modifications de parcours ont été effectuées. Le balisage du circuit rouge de 37 km reste à faire. Un circuit vert destiné aux familles est à prévoir.
 - Val-de-Saône : l'audit des 2 circuits a été réalisé le 17 avril. Les circuits retenus sont ceux figurant sur les panneaux et le dossier PDESI sera mis à jour.
 - Une réunion a eu lieu le 6 mai entre le Conseil Départemental, la FFC et la FFCT pour faire le bilan des actions réalisées et à venir pour tous les secteurs.
 - Bernard Bourdillat est à la recherche d'un outil permettant de dessiner tous les segments recensés de chemins pour gravel. Le logiciel "Cartoexplorer" a été suggéré.
 - Siplasud : Couchey quittera ce groupement de 5 communes, ce qui oblige à revoir les tracés des 3 circuits prévus depuis des années...

- **Statistiques :**
 - A ce jour, on compte 1269 licenciés en Côte-d'Or dont 66 nouvelles licences.
A noter : 23 adhérentes et adhérents de moins de 18 ans, ce qui est très faible à comparer avec les moyennes nationales.
 - Les clubs envoient régulièrement les statistiques après leurs randonnées et doivent ici être remerciés.

- **Jeunes :**
 - Le Trait d'Union fait escale à Dijon du 28 au 29 juillet. Il faudra des bénévoles pour accompagner les jeunes sur quelques kilomètres pour arriver sur Dijon et repartir de Dijon (hébergement au CRI). Le Codep les accueillera et leur offrira l'apéritif.
 - Luc Chaudron a envoyé un mail à tous les présidents de clubs pour connaître leurs disponibilités pour organiser un critérium. Aucune réponse à ce jour.
Dominique Lacroix, Délégué Jeunes du Coreg avait proposé aux Codep n'organisant pas de critérium départemental (c'est le cas de la Côte-d'Or) de faire en sorte que les jeunes intéressés puissent s'inscrire dans un département voisin (Nièvre ou Saône-et-Loire par exemple). Au final, aucun jeune de Côte-d'Or n'a participé à un critérium départemental.



- Semaine Européenne des Jeunes organisée dans la Sarthe du 6 au 13 juillet 2019. Jacques Gilles est moniteur encadrant sur cette manifestation.
Nota : une aide de 80€ sera allouée par le Codep 21 à chaque jeune de Côte-d'Or qui participe à la semaine des jeunes.

➤ **Salon des seniors 11 et 12 avril**

6^{ème} édition – 60 associations présentes.

Le Codep a été présent les 2 jours et a valorisé au maximum les clubs du département. De nombreux flyers ont été distribués. Bons contacts et bonne ambiance. Le Département apprécie la présence nombreuse des associations sur ce salon.

➤ **Préparation calendrier des manifestations 2020**

Nous avons reçu à ce jour seulement 7 réponses pour 36 clubs. Nous attendons les propositions des autres clubs pour le 28 mai 2019.

➤ **Concours photos**

La Fédé organise chaque année un concours photos. Chaque licencié est invité à y participer sur l'un et/ou l'autre des 2 thèmes suivants : le thème permanent est "le cyclotouriste en mouvement" et le thème spécifique pour 2019 : "la vigne". Pour valoriser ce concours, les tirages photos pourront également être proposés lors de la concentration du 22 septembre à Chorey-lès-Beaune.

Pour plus d'information : <https://ffvelo.fr/activites-federales/adherents/concours-photo/>

➤ **Fête du Vélo**

Prévue cette année du 1^{er} au 10 juin. A ce jour, les clubs suivants organisent cette manifestation :

- le 1^{er} juin : Montbard, Selongey, Chevigny-St-Sauveur
- le 2 juin : Aiserey
- le 4 juin : les Cyclos Randonneurs Dijonnais
- le 5 juin : les Chantalistes.

D'autres inscriptions de clubs sont en cours.

A noter la manifestation régionale du Coreg le dimanche 2 juin à Pierre-de-Bresse.

➤ **Aides financières de la FFCT aux clubs en fonction des actions menées en 2019**

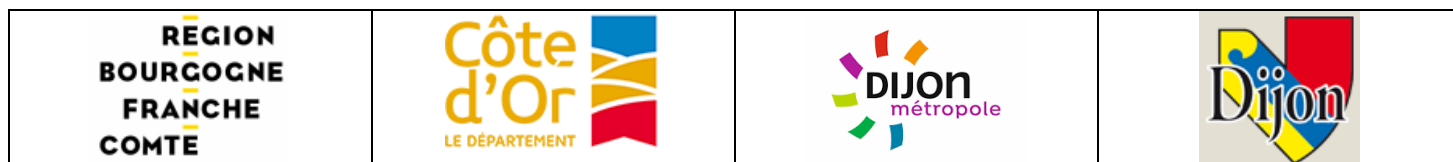
Le tableau des "aides sur actions aux clubs" a été transmis aux clubs par la Fédé fin avril. Ce tableau vient compléter celui reçu fin 2018 et remis de plus aux clubs lors de l'AG de Montbard début 2019.

Certains points sont calculés automatiquement lors de la saisie des manifestations valorisées, mais dans d'autres cas, le président doit transmettre un dossier à la Fédé qui validera la demande. Le Codep est chargé de suivre la réalisation des actions et de vérifier la cohérence de celles-ci.

➤ **Questions diverses**

Le Codep disposait du local 421 de la Maison des Associations depuis plusieurs années. Mais suite à l'augmentation du nombre de demande des associations, la Mairie de Dijon nous a demandé de libérer le local, ce qui a été fait début avril.

Prochaine réunion : vendredi 5 juillet 2019 à 18h (Maison des Associations).



Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon



Savoir rouler à vélo

Le 17 avril dernier, l'État a lancé le programme « Savoir rouler à vélo » destiné aux enfants de 6 à 11 ans. Ce dispositif vise à généraliser l'apprentissage du vélo auprès des jeunes et la Fédération y participe activement.

Le « savoir rouler » est le premier volet de la mesure 10 du comité interministériel à la sécurité routière du 9 janvier 2018 « Accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité ». L'objectif est d'ajouter le « savoir rouler » aux savoirs fondamentaux que les enfants doivent maîtriser à l'entrée du

collège au même titre que le « savoir lire », le « savoir écrire », le « savoir nager ». La mesure consiste à favoriser le développement du « savoir rouler à vélo » par l'apprentissage du vélo de façon ludique pour une pratique plus sécurisée.

La sécurité à vélo n'est pas innée !

Le « savoir rouler » ne se limite pas à apprendre une succession de gestes ou d'habiletés, il doit permettre l'enchaînement de difficultés particulières dans des situations réelles de circulation. Chaque enfant pourra ainsi être autonome dans ses déplacements à vélo. L'apprentissage du vélo trouvera ainsi une place à part entière dans le continuum des programmes de sécurité routière afin que les jeunes puissent acquérir une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

Ce dispositif qui concerne tous les temps de vie de l'enfant est validé par

une attestation de suivi de programme. À l'école il contribue à valider l'attestation de première éducation à la route (APER).

Les écoles de cyclotourisme font partie des opérateurs de ce programme, elles pourront intervenir sur l'ensemble du territoire dans la mise en place de cette mesure et contribuer à l'organisation des séances d'apprentissage, dans un contexte scolaire, périscolaire ou extrascolaire et dans le cadre de l'activité de l'école de cyclotourisme.

Le « SRAV » c'est quoi ?

Pionnière de la sécurité à vélo, la Fédération mène depuis de nombreuses années une politique d'éducation au vélo avec son programme « Cyclotourisme à l'école, un outil d'éducation citoyenne ». Dans la continuité des travaux engagés, la Fédération française de cyclotourisme s'est associée aux côtés des différents acteurs du vélo dans la mise en œuvre de ce programme interministériel.

Le savoir rouler est un socle commun d'apprentissage du vélo qui se décompose en trois parties pour un volume horaire global minimum de dix heures nécessaires à l'acquisition des compétences.

La répartition est à l'appréciation des différents intervenants en fonction des groupes et de la progression des enfants. Les volumes horaires associés à chaque bloc sont donnés à titre indicatif.

Nos clubs actifs

La généralisation du programme est une réponse institutionnelle à nos structures engagées dans l'apprentissage du vélo et une reconnaissance de l'expertise des éducateurs de la Fédération.

Savoir rouler à vélo, c'est maîtriser la pratique à des fins de mobilité et de développement durable et contribuer à protéger les enfants de la sédentarité,

du manque d'activité, et ainsi préserver leur santé.

Il est indispensable que les clubs de la Fédération s'engagent dans cette action, qui fera partie des activités à proposer aux enfants licenciés ou non. ■

> *Isabelle Gautheron*
Directrice technique nationale

> DEMANDER LE PROGRAMME !

Bloc 1 : Savoir pédaler

Maîtriser les fondamentaux du vélo : acquisition d'un bon équilibre, apprentissage de la conduite et du pilotage du vélo (pédaler, tourner, freiner). Ce premier temps permet à l'intervenant d'aborder les fondamentaux techniques de l'activité vélo en milieu fermé.

Compétences à développer

- Mettre son casque et le régler.
- Nommer les éléments simples d'un vélo.
- Identifier les éléments de sécurité du vélo.
- Vérifier le bon fonctionnement de certains éléments du vélo.
- Maîtriser les fondamentaux de l'activité (monter et descendre du vélo, freiner, ligne droite, slalom, arrêt, changement de vitesse, prise d'informations).

Bloc 2 : Savoir circuler

Découvrir la mobilité en milieu sécurisé. Ce deuxième temps d'apprentissage a pour objectif de transmettre les compétences liées à la sécurité routière en milieu fermé.

Compétences à développer

- Identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos.
- Circuler en respectant le Code de la route et reconnaître les principaux panneaux de signalisation.
- Rouler en tenant compte des autres cyclistes et des piétons.
- Communiquer avec les autres cyclistes et les piétons (faire connaître sa direction, identifier les changements de direction des autres cyclistes, remercier).

Bloc 3 : Savoir rouler à vélo

Se déplacer en situation réelle. Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et de s'approprier les différents espaces de pratique. Cette séquence se déroule en petit groupe sur la voie publique avec accompagnement ou à l'occasion d'un parcours individuel sur un itinéraire, dans la rue, préparé et reconnu en amont.

Compétences à développer

- Identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos.
- Circuler en respectant le Code de la route.
- Circuler en tenant compte des autres usagers de l'espace public et de la route (piétons, cyclistes, automobilistes, motards, transports en commun...).
- Rouler à droite sur la voie publique.
- Rouler en groupe.
- Pendre sa place sur la chaussée, notamment dans les giratoires, et dans toutes les intersections.



Pour toute information sur la mise en place vous pouvez prendre contact avec Nicolas Dubois, le cadre technique en charge de ce dossier.
n.dubois@ffvelo.fr